



## BVVB INFO N°130

La Ville du Bois, 3 mai 2017

### **LA REUNION DES HABITANTS DU QUARTIER DES BARTELOTES DU 20/04/2017**

Cette réunion a été organisée par la Municipalité. Le Maire était présent avec cinq Conseillers Municipaux. Monsieur Gérard TESSIER représentait BVVB. Un de nos adhérents était également présent. Par rapport aux autres réunions de quartier, la participation était faible : 20 personnes représentaient ce secteur, et de plus, pas de résidents propres au secteur nouvellement ouvert proche de l'école et du gymnase.

Notre Maire, comme à son habitude, a distillé les informations municipales : vote du budget, le contrat régional qui nous permettra d'avoir plus de subventions, le pacte financier adopté par notre EPCI pour 750 000 €, la réduction des dotations de l'Etat. Notre Maire a exposé le souhait de donner à l'EPCI la compétence voiries au 1er janvier 2018. Un participant a posé une question sur la qualité de service apportée par l'EPCI. Le Maire a expliqué que cette compétence était déjà assurée par l'ancienne entité Paris Saclay avant la fusion avec la CAEE. Un autre participant a demandé pourquoi faire des travaux maintenant, et comment vont se réaliser la construction des Ecoles dans l'ISC pour remplacer Notre Dame et comment seront organisées les voiries ? Pour le projet de l'ISC, toutes les autorisations ne sont pas prêtes. Les travaux seraient commencés en 2018 pour que le site soit opérationnel en 2020. La restructuration de Notre Dame se fera dans la continuité pour une ouverture de 5 classes publiques pour l'accueil des nouveaux habitants de la RN 20.

Des questions ont été posées sur la RN 20, le TCSP et l'amélioration des transports en communs pour les différentes dessertes. Le Maire a été assez évasif dans ses réponses.

Diverses questions sur le stationnement dans les Joncs-Marins, demande d'un trottoir chemin de la Turaude, éventuellement mise en sens unique, utiliser le radar pédagogique, pour le CR9, raboter la butte dans le bas de cette voie. Les cars de l'ISC sont toujours accusés de stationner soit route de Nozay, soit chemin de St Eloi. Une question a été également posée pour demander la possibilité d'avoir l'enlèvement des encombrants à la demande.

Cette réunion a duré deux heures environ.

### **COURRIER AU MAIRE POUR LA VOIE DES POSTES**

Le courrier concernant la voie des Postes a été adressé au Maire. Ce courrier a fait ressortir les nuisances supportées sur l'ensemble de cette rue, découpé en 4 parties :

- De la rue des Prés à la rue de Gaillard
- De la rue de Gaillard à la ruelle des Néfliers
- De la ruelle des Néfliers à la rue des Cailleboudes
- De la rue des Cailleboudes à la rue du Grand Noyer

Nous pensons avoir évoqué toutes vos remarques :

La suite au verso...





- Circulation des Poids Lourds pour le chantier Kaufman et Broad.
- La dangerosité de la surface de vente de Kaufman et Broad au carrefour de la rue de Gaillard et de la voie des Postes, la dangerosité pour la circulation des piétons, le stationnement sauvage à l'angle de la ruelle des Néfliers, la suppression, d'un candélabre diminuant la luminosité, les poubelles non rentrées, le stationnement saturé entre la rue des Cailleboudes et la rue du Grand Noyer.

Nous avons également demandé des comptages de passage de véhicules sur trois endroits :

- Voie des Postes entre la rue des Prés et la rue de Gaillard.
- Voie des Postes entre la rue de Gaillard et la rue des Cailleboudes (après la sortie des parking de la résidence « Coté Parc »).
- Voie des postes entre le Sentier du Poirier de Cloches et la rue du Grand Noyer.

Ce courrier était complété par des photos.

Nous attendons et espérons avoir des réponses à nos questions.

## **RENCONTRE AVEC LE PRESIDENT FRANÇOIS DUROVRAY PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE LE 27/04/2017**

Monsieur Gérard TESSIER a accompagné le Président de l'Association A10 Gratuite à cette rencontre avec le Président du Conseil Départemental de l'Essonne.

En ce qui nous concerne, nous avons eu des précisions sur les points suivants :

- La réactualisation des études de trafic de la RN 20. Monsieur François DUROVRAY a demandé pourquoi ? Monsieur Jean Claude Lagron a rappelé que les premières études réalisées en 2009 avaient été faites par COFIROUTE à la demande du CG 91 de l'époque. Renouveler cette étude permettrait de mesurer les impacts sur les territoires et qu'A10 Gratuite était prête à collaborer.
- OIN Plateau de Saclay, les infrastructures de transport entre le SUD et l'OIN. Monsieur François DUROVRAY reconnaît que le développement de ce secteur va générer des problèmes de circulation, liés au péage et au réaménagement du ring des Ulis. Il a une proposition à nous exposer.
- Un calendrier précisant les échéances de requalification de la RN 20 par rapport à l'A10. Monsieur François DUROVRAY précise qu'un retard est effectivement constaté. Pourquoi ? Ses prédécesseurs ont lancé une requalification de la RN 20 sans en prévoir le financement. Il a donc décidé de faire en fonction des budgets et des financements obtenus, et que l'opération se fera par secteur. Il s'engage à ce que le projet de la route de Chasse (Ballainvilliers) et le projet sur le secteur de Montlhéry soient terminés à la fin de la décennie.
- En fin de réunion, monsieur Gérard TESSIER demande si des avancées sur la mise en place du TCSP reliant Arpajon à Massy voyaient le jour. Monsieur François DUROVRAY expose que la situation est compliquée. Le STIF conteste le caractère économique de l'opération. Le STIF a été invité à participé à une prochaine réunion du Syndicat Mixte de la RN 20 pour débattre sur ce thème.



Nous avons appris que le Conseil Départemental de l'Essonne organiserait de nouvelles assises le 29 novembre 2017 pour reprendre les saisines du CESEé sur les thèmes de la mobilité, de l'emploi, du logement. Il y aurait 5 groupes de travail dont un qui aurait pour thème « Proximité, déplacement, logement emploi ». Monsieur Gérard TESSIER a précisé qu'il a participé aux saisines du CESEé sur les mobilités et les logements. Les résultats seraient présentés avant l'été 2018 avec une liste de « courses » pour les vingt années à venir. Vous

## AEROPORT D'ORLY, DE NOUVELLES NUISANCES A CRAINDRE CET ETE

Selon l'article du Parisien Essonne repris ci-dessous, du 29/04/2017, nous subirons à nouveau du 25 juillet au 31 août le passage des avions au décollage. Pour notre commune, ils devraient nous survoler entre 1000 et 2000 m d'altitude. A noter, que les avions décollent dans le sens est-ouest lorsque les conditions météorologiques sont à la pluie. Espérons avoir un été très ensoleillé.

### L'été se passera encore sous les avions d'Orly

Malgré les mesures mises en place pour minimiser les nuisances sonores, élus et riverains sont inquiets.

#### AMÉNAGEMENT

PAR NOLWENN COSSON ON

**D**es bouchons d'oreille seront indispensables cet été. Si le soleil est incertain, les avions, eux, seront bien au rendez-vous. Pour la deuxième année consécutive, les habitants de l'ex-agglomération Les Portes de l'Essonne et ceux de Cœur d'Essonne (de Sainte-Geneviève-des-Bois à Arpajon) verront des charters passer à intervalle régulier au-dessus de leur tête.

Le groupe ADP vient d'annoncer le calendrier des travaux réalisés à l'aéroport d'Orly (Val-de-Marne). Du 25 juillet au 31 août, un important chantier de mises aux normes européennes sera lancé sur la piste 4, l'une des deux principales. « Le profil de sa pente doit être repris, explique Franck Mereyde, directeur de l'aéroport Paris-Orly. On en profite pour refaire les réseaux électriques. »

**RÉDUIRE LA DURÉE DU CHANTIER**  
Durant un mois, une partie des vols sera reportée sur la piste dite de « secours », la n°2.

#### Les conséquences des travaux d'été à l'aéroport d'Orly

Altitude des avions au décollage du 25 juillet au 31 août

- Entre 0 et 1 000 m
- Entre 1 001 et 2 000 m
- Entre 2 001 et 3 000 m

Pour éviter des nuisances trop importantes pour les riverains, peu habitués à être survolés, 2 400 vols ont été déplacés sur des heures creuses ou reportés sur l'aéroport de Roissy (Val-d'Oise). « Les ouvriers travailleront jour et nuit, même les week-ends pour réduire la durée du chantier », assure le directeur qui se veut rassurant : « le couvre-feu, de 23 h 30 à 6 heures, sera respecté ».

Une annonce qui ne satisfait pas Olivier Leonhardt, président (PS) de Cœur d'Essonne. Avec les élus de son territoire, il s'était mobilisé pour que ces travaux soient déplacés sur une autre période. En vain.

De leur côté, les maires de Juvisy-sur-Orge, Robin Reda (LR), et de Viry-Châtillon, Jean-Marie Vilain (UDI), demandent l'organisation de réunions publiques.

Après deux ans sous les avions, 2018 sera une année de répit, les travaux sur la piste 3 étant prévus en 2019.

■ Première réunion publique le vendredi 12 mai à 19 h 30 au gymnase du Belloy à Viry-Châtillon.



## LE 11/05/2017, TRACTAGE A10 GRATUITE AU PEAGE DE DOURDAN

BVVB est adhérente à l'association A10 Gratuite. Cette année, nous n'avons pas prévu d'actions sur la RN 20. Par contre, A10 Gratuite organise son tractage annuel au péage de Dourdan, sur l'A10. Nous vous transmettons leur message :



Cher(e) adhérent(e), bonjour.

Jeudi 11 mai, engagez-vous pour la gratuité !

On a besoin de vous, [inscrivez-vous](#).

**TOUS ENSEMBLE, faisons savoir la vérité.**

**ENSEMBLE, résistons !**

**Se plaindre ne résout rien,  
AGIR porte plus loin !**

Nous vous attendons, même pour une heure, à cette journée d'action au péage en présence des élus et des médias.

- **Jeudi 11 mai à Longvilliers (péage sortie Dourdan), de 8h à 18h**

Pour vous inscrire il suffit de nous répondre par retour à l'adresse [a10gratuite@free.fr](mailto:a10gratuite@free.fr) en nous précisant la plage horaire qui vous convient.

L'A10 Gratuite compte sur vous. D'avance merci.

Si nous soutenons cette action, c'est que nous sommes particulièrement impactés par les automobilistes qui ne veulent pas payer pour ce tronçon (et nous les comprenons). Seulement, notre réseau secondaire, dont la RN 20 souffre de ce surplus de véhicules.